

PLAN LIGUE DE VOILE CENTRE VAL DE LOIRE 2022-2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Le mot du président :	3
PARTIE 1 – QUI SOMMES NOUS ?	4
Administration de la Ligue de Voile Centre Val de Loire	4
Le Conseil d’administration	4
Le bureau exécutif	4
Des ressources humaines internes et externes	4
Le Secteur administratif	4
Le Secteur technique	5
Une implantation administrative stratégique	5
Interactions affinitaires	6
L’implantation des structures nautique en Région Centre Val de Loire	7
Positionnement des structures	7
Des structures labélisées	7
Les licenciés FFVoile en Centre Val de Loire	8
Quelques chiffres	8
Répartition des pratiquants	8
Les offres de pratique	9
Les ressources humaines	9
Les ressources matérielles	10
PARTIE 3 – DIAGNOSTIC	11
Analyse des licences FFVoile en Région Centre Val de Loire	11
Analyse de nos activités	14
Analyse des lieux de pratique	16
Analyse financière	17
Synthèse	20
PARTIE 4 – PLAN D’ACTION	21
Développement, structuration et organisation opérationnelle	21
Formation	22
Communication	23
Environnement, développement durable	24
Financiers	24

INTRODUCTION

La Ligue de Voile Centre Val de Loire est une association Loi 1901. C'est un organe déconcentré de la Fédération Française de Voile (FFVoile). La Ligue a pour objectif d'assurer la représentation de la FFVoile en Région Centre Val de Loire. Elle joue un rôle important dans le développement et la structuration des pratiques nautiques. Elle est l'intermédiaire entre les structures et la fédération en tenant compte des caractéristiques et des spécificités régionales. Elle est garante de la mise en œuvre des politiques et prescriptions sportives fédérales sur le territoire.

Elle assure ces missions depuis 1966 avec passion et grâce majoritairement à des bénévoles engagés. Elle est composée d'un comité directeur de 13 membres. 2021 est une année électorale. Jean Robillard succède à Michel Guillemette au poste de président de la ligue le 13 mars 2021. C'est une année charnière avec de nouvelles équipes dirigeantes. Un nouveau projet associatif se met en place.

Ce plan a pour vocation de rassembler les licenciés, les clubs, les comités départementaux vers des buts communs et en adéquation avec les politiques territoriales ainsi que le Plan Sportif de la Fédération française de Voile.

Afin de faire preuve d'une pertinence optimale, le document ci-présent a été produit avec l'aide de différents représentants de la structure, tels que les administrateurs, la commission développement, les Comités Départementaux, les salariés de Naviguer en Région Centre et de la Ligue.

Le mot du président :

Notre sport possède de nombreux atouts pour son développement. Pendant et après la pandémie, la pratique de sport en plein air a fait l'objet d'une demande accrue. La voile bénéficie d'un capital sympathie du public grâce aux courses transocéaniques mais la voile reste un sport vu comme cher et élitiste. Pour répondre à cette demande et changer notre image, l'offre de service doit évoluer. Nous devons démontrer que les clubs de la région Centre Val de Loire permettent de pratiquer la voile localement et tout au long de l'année, à un prix modique.

L'évolution en cours, professionnalisation, élargissement des offres, intégration de nouveaux publics, développement de nouvelles pratiques va s'accélérer pour mieux répondre aux attentes tout en pérennisant l'existence des structures. Il existe des opportunités au niveau local pour développer des activités permettant d'assurer le fonctionnement des clubs : offre « slow tourisme » à proximité des sites touristiques, stages d'initiation et de perfectionnement dans les zones urbaines, supports volants pour les jeunes adultes en recherche de sensations...

Malgré le succès de la voile Olympique Française (3 médailles à Tokyo 2020 sur un total de 33 médailles Françaises) la compétition en voile légère, praticable dans notre région, reste méconnue. Une des priorités de notre action est de relancer la pratique compétitive chez les plus jeunes afin de réalimenter l'ensemble de la filière.

Jean Robillard



PARTIE 1 – QUI SOMMES NOUS ?

Administration de la Ligue de Voile Centre Val de Loire

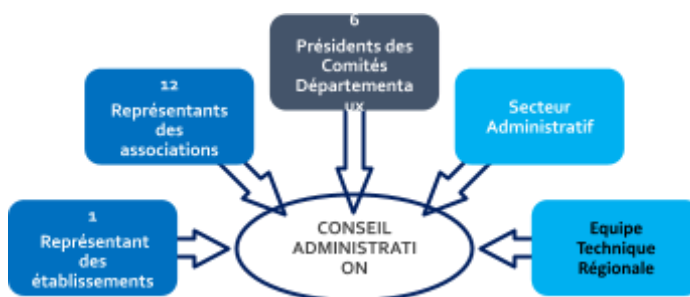
À la suite de l'Assemblée Générale électorale de mars 2021 et au départ du président en poste. Une équipe en partie renouvelée, organise sa gouvernance. Elle administre la Ligue grâce aux :

- Conseil d'Administration (CA) qui fait office de chambre d'enregistrement des décisions.
- Bureau Exécutif (BE) qui gère les affaires courantes

Le Conseil d'administration

Le CA se réunit 1 fois par mois et compte 12 représentants d'association plus 1 représentant d'établissement. Les présidents de Comités Départementaux sont également conviés et participent à titre consultatif. Pour organiser et réaliser ses missions opérationnelles, le CA fait appel au secteur administratif et à l'Equipe Technique Régionale.

De plus, les membres du CA sont organisés en commissions :



- Sportive
- Développement
- Formation
- Arbitrage

Ces commissions sont le cœur de la Ligue puisque l'ensemble des plans d'actions proposés sont issus de leurs travaux. Ils sont consolidés par l'Equipe Technique Régionale, le secteur administratif et le Bureau Exécutif.

Le bureau exécutif

Le bureau exécutif est assisté par les présidents de commission faisant part de leurs travaux réalisés. Suivant le projet, le bureau peut consulter divers acteurs, comme les délégués de séries, l'équipe technique régionale, les comités départementaux, intervenants extérieurs...

Des ressources humaines internes et externes

Le Secteur administratif

La Ligue de Voile Centre Val de Loire compte aujourd'hui une salariée qui a en charge l'ensemble du secteur administratif. Elle intervient quotidiennement auprès des membres dirigeants et des structures adhérentes. Elle exerce pour la Ligue une gestion opérationnelle et a pour mission de :

- Gérer les dossiers transversaux
- Rédiger les comptes-rendus de réunion
- Traiter les correspondances
- Prendre en charge l'accueil physique et dématérialisé
- Tenir les actions comptables

Le Secteur technique

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la Ligue s'est à nouveau dotée d'un cadre Technique Régionale. Il intervient quotidiennement auprès des membres dirigeants et des structures adhérentes. Il exerce pour la Ligue une gestion opérationnelle et a pour mission de :

- Mise en place opérationnelle des décisions du BE et CA
- Travaux avec les différentes commissions
- Liaison entre les structures, la fédération et les instances régionales
- Suivi du sportif
- Développement des Clubs
- Formation
- Audit
- Gestion ETR

La Ligue s'appuie sur le Groupement d'Employeur Naviguer en Région Centre. Ce GE créé en 2014 pour répondre à une problématique : Le manque de professionnalisation de l'encadrement des activités Voile en Région Centre Val de Loire. Plusieurs structures ont ainsi choisi d'adhérer et d'utiliser le GE comme outils de développement sur leur territoire. La Ligue y adhère et gère en partie sa gestion administrative. Elle utilise les compétences des salariés du GE pour répondre à certains de ses besoins techniques.



Une implantation administrative stratégique



Les bureaux de la ligue se situent à la Maison Départementale et Régionale des Sports, en périphérie d'Orléans, capitale régionale. Ces locaux sont équipés d'un accueil de salles de réunion et de nombreux outils administratifs.

La ligue possède donc, un positionnement relativement central sur le territoire et une proximité avec les institutions de référence, tel que la Région, la DRAJES ou encore le CROS.

Le matériel nautique et roulant est stocké près de Mer. La maison des Sports n'offre pas d'espace de stockage pour ce matériel spécifique. Cela reste suffisamment proche des techniciens.

Interactions affinitaires



La Ligue de voile CVL est implanté dans un maillage d'acteurs importants :

La région Centre Val de Loire est une actrice soutenant le développement sportif et l'accès au sport de haut niveau. La région intervient à travers des aides ciblées sur le matériel, les centres d'entraînements ou encore les clubs hauts niveau.

La DRAJES coordonne et met en place des politiques et actions en matière de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sports et d'engagement civique. Elle est l'interlocutrice de la Ligue sur divers domaines tels que la formation ou encore la réglementation des activités.

L'ANS, est un groupement d'intérêt public, associant des représentants de l'État, du mouvement sportif, des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux. L'ANS a pour objectif le financement et l'organisation du sport en France. En 2021, le budget de l'ANS est d'environ de 363 millions d'euros, dont

La Banque Populaire VDF, est le principal acteur privé de la Ligue de Voile Centre Val de Loire. Issue du monde économique, la Banque Populaire est au niveau national un partenaire de la Fédération Française de Voile. Ce partenariat au niveau territorial avec la Banque Populaire Val

La FFVoile, est partenaire institutionnel, elle intervient dans plusieurs domaines tels que l'encadrement réglementaire et statutaire de la discipline, le développement du réseau de ses structures affiliées et associées, le soutien sur les activités de haut niveau. La ligue étant un organe déconcentré de



Loire, représente le CNOF et le mouvement sportif sur le territoire régional. Il est ainsi l'interlocuteur privilégié de la DRAJES et du Conseil Régional sur de nombreuses questions sportives. Le comité représente 620 000

250 millions dédié au développement de la pratique.
de France permet à la Ligue de développer la pratique sportive à travers son championnat régional et le suivi de ses coureurs.
la fédération cela confère un lien fort entre les deux acteurs.
licenciés soit 25 % de la population régionale.

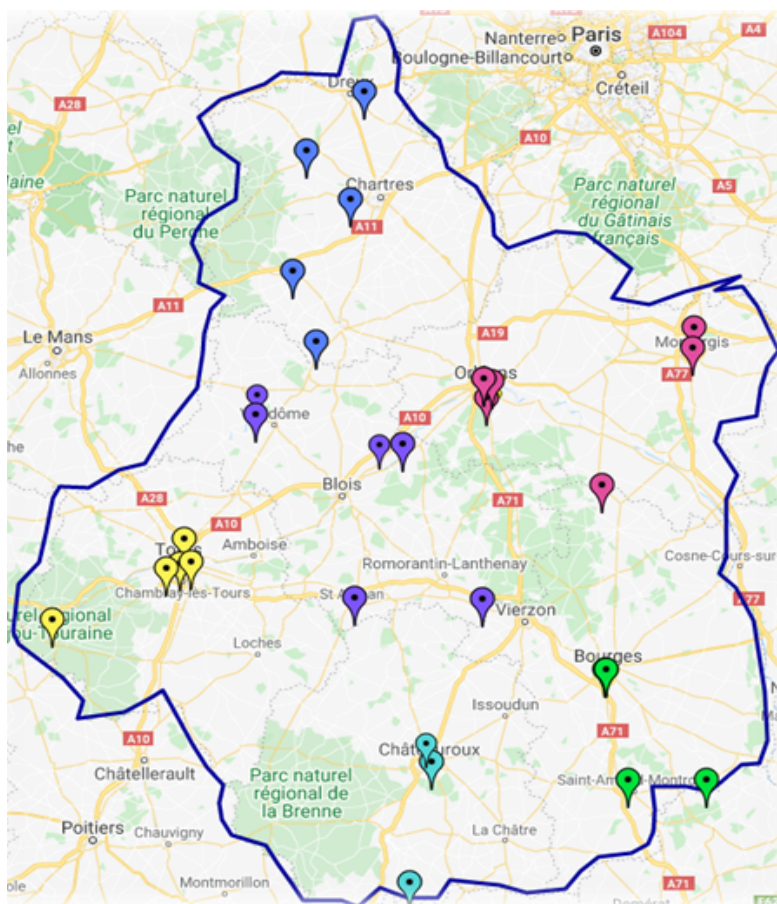
L'implantation des structures nautique en Région Centre Val de Loire

En 2021, la Ligue de voile Centre Val de Loire compte 30 structures décomposées comme tel :



Positionnement des structures

Les structures de la ligue sont majoritairement positionnées sur la partie nord de la Région Centre Val de Loire, ainsi qu'à proximité de grandes agglomérations comme celles d'Orléans, de Tours, de Montargis ou encore de Bourges.



Le sud du territoire régional possède une topographie et une géologie qui ont favorisé l'implantation de milliers d'étangs artificiels. C'est notamment le cas en Brenne ou en Sologne. Cependant, la privatisation de ces territoires couplés à la faible densité de population est peu propice à l'installation de structures Voile.

Parmi ces structures, peu sont professionnalisées. Seulement 7 ont au moins 1 salarié. Un tiers des structures sont adhérentes au groupement d'employeurs NRC. 75 % des adhérents du GE sont repartis sur 2 départements, le Loiret et le Loir-et-Cher.

Des structures labélisées

En 2021, 14 structures sont labellisées (souvent avec plusieurs labels).



La plupart des structures orientent leurs demandes sur les labels EFV, Club Sport Loisir et Ecole de Sport.

Ces labels sont un gage de qualité et permettent une meilleure visibilité et promotion de leurs activités.

Les licenciés FFVoile en Centre Val de Loire

Quelques chiffres

16 000 personnes accueillies

3 194 Licenciés

26 Clubs

2 339 Passeports
Voile Régional

638 Licences
Sportives Adultes

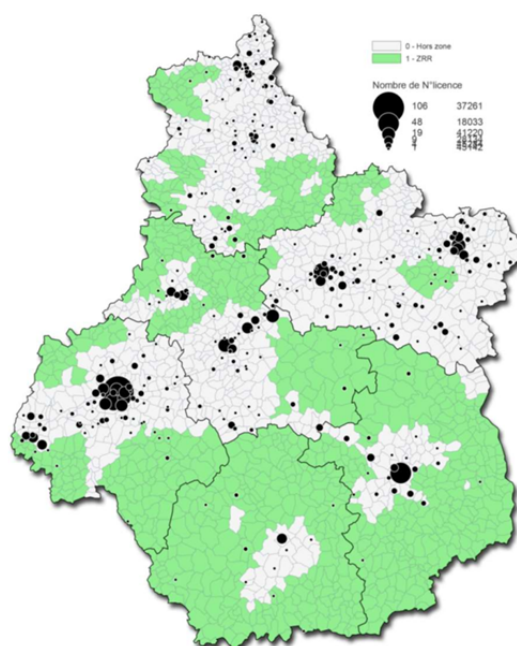
217 Licences
Sportives Jeunes

Répartition des pratiquants

Nous constatons que les licenciés habitent majoritairement autour de l'axe Montargis-Tours qui correspond au Val de Loire à partir d'Orléans.

Cette zone, est plus densément peuplée et constitue également un vecteur économique et touristique régional. Le secteur alimente en pratiquants, les structures présentes le long de cet axe.

D'autre part, l'agglomération de Bourges, située au Sud-est de cet axe est également pourvoyeuse de licenciés. C'est également le cas de l'agglomération Drouaise au nord de la région.



Les offres de pratique

La Ligue de Voile Centre-Val de Loire propose et réalise différentes activités :



Les ressources humaines

Notre Ligue emploie actuellement deux personnes :

- Marina GARNIER, qui est assistante administrative. Elle intervient depuis 15 années, auprès des membres dirigeants et des structures adhérentes et assure une gestion opérationnelle de celle-ci (actions comptables, compte-rendu de réunions, gestion de dossiers transversaux, etc.).
- Vivien HABERT, Conseiller Technique et chargé du développement des clubs ainsi que de la relance d'activité post-covid. Il intervient depuis octobre 2021 mais était déjà investi dans les missions de la ligue avant via le GE NRC.

Autres ressources humaines :

La Ligue de Voile Centre Val de Loire s'appuie sur le Groupement d'Employeur « Naviguer en Région Centre » qui compte 2 salariés :

Mathieu BOURGOIN, agent de développement 45, dont les activités d'encadrement et de développement sont principalement localisées sur le Loiret (45). Il est chargé par la Ligue de réaliser le plan d'équipement, de renforcer l'équipe de formation et d'assurer le suivi sportif régional en ILCA.

Aloïs VERKEST, agent de développement 41, dont les activités d'encadrement et de développement sont principalement localisées sur le Loir et Cher (41). Il est chargé par la ligue de réaliser le plan petit matériel, de renforcer l'équipe de formation et assure le suivi sportif régional en Optimist.

Professionnels dans les clubs :

7 structures sont professionnalisées avec des permanents. Il y a 13 salariés en région Centre Val de Loire, des emplois saisonniers sont mis en place sur les saisons d'été.

8 structures font appel régulièrement au GE afin de permettre l'augmentation de leur volume d'activité.

Ressources humaines bénévoles :

La Ligue peut compter sur 25 membres bénévoles organisés en diverses commissions.

Les ressources matérielles

Pour réaliser ses activités, la Ligue de Voile Centre Val de Loire possède du matériel nautique et du matériel logistique. Voici une liste du matériel Ligue :

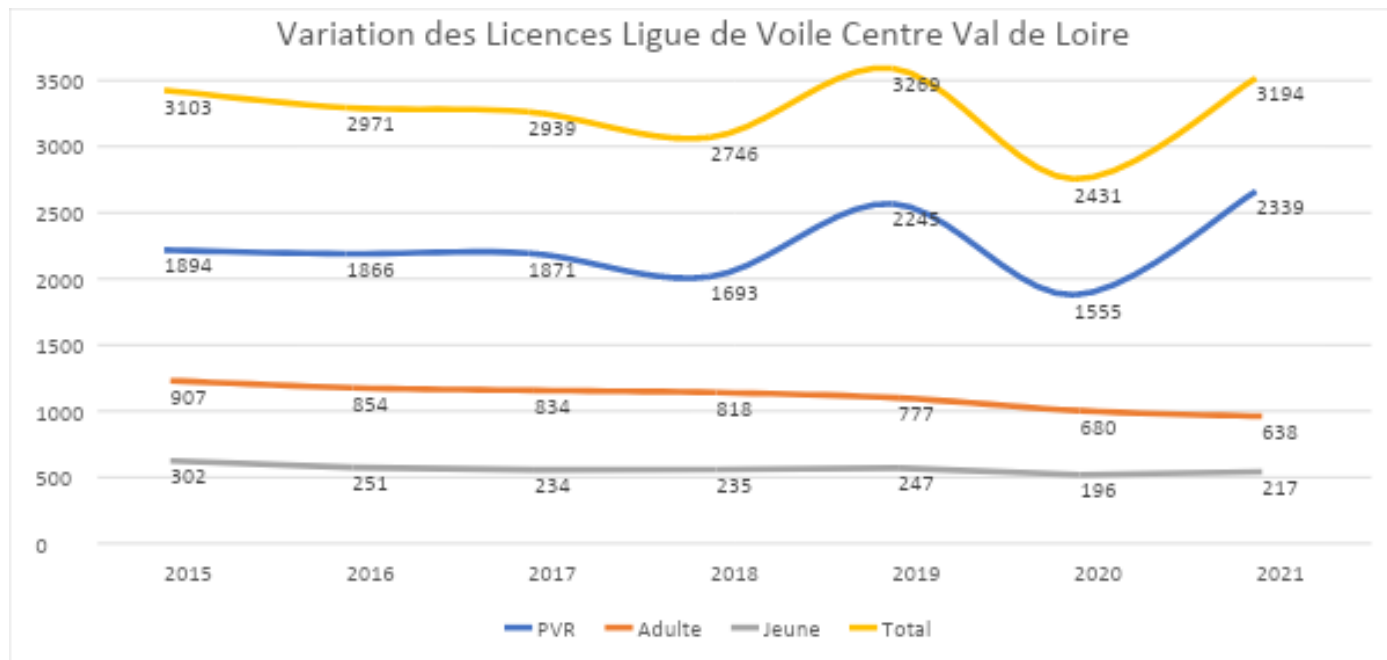
- 1 Camion Citroën SpaceTourer ; 9 places
- 1 Semi-rigide VSR ; 50ch
- Matériel d'encadrement sur l'eau (bouées, tenues de navigation, etc.).
- Matériel pédagogique (vidéoprojecteur, ordinateur portable, etc.).

Le Comité Départemental de Voile du Loir-Et-Cher met à disposition occasionnellement un semi-rigide pour des activités d'encadrement mutualisées.

Des investissements matériels sont régulièrement réalisés par la ligue afin de permettre aux techniciens de réaliser leurs missions. En 2022 Il est envisagé l'achat d'un second bateau d'encadrement ainsi que d'un véhicule pour le déplacer.

PARTIE 3 – DIAGNOSTIC

Analyse des licences FFVoile en Région Centre Val de Loire



On observe une baisse progressive du nombre de licenciés sportifs jeunes et adultes depuis 2015.

Pour les Passeports Voile Régionalisés, on note une évolution croissante. 2019 a été l'une des meilleures années pour les passeports. Deux facteurs ont permis de réaliser cette augmentation (2141 passeports) : les clubs de la région non-adhérents au groupement d'employeur ont réalisés plus de cycles scolaires et plus de stages initiations qu'habituellement. Le second facteur est le groupement d'employeur « Naviguer en Région Centre » qui a réalisé plus de stages dans les structures adhérentes qu'habituellement. Ceci se confirme en 2021, post COVID.

La période COVID est facilement identifiable. Cette période de presque non-activité des clubs en 2020 n'a pas permis de stabiliser les chiffres, et comme dans toutes les fédérations sportives, le nombre de licenciés a diminué. On observe donc une baisse plus drastique du nombre de licenciés adultes et jeunes en 2020 et 2021. L'année 2021 est une année record en passeport voile mais la baisse de licences adulte se poursuit. Le nombre de licence jeune croît légèrement.

Une population vieillissante

Dans notre région, la majorité des clubs voient leur population vieillir, les membres bénévoles comme les pratiquants en général. Il faudra donc être capable d'adapter nos offres pour :

- répondre aux besoins de ce public
- Innover et proposer des offres qui attirent une population plus jeune aux sein de nos clubs.
- Faciliter l'intégration de nouveaux membres dans les instances dirigeantes des clubs.

La période COVID a poursuivi cette tendance en la renforçant même. Le renouvellement des membres n'a pas été falicité. Les habitués ainsi que les nouveaux arrivants n'ont pas gardé leurs licences 2019 sur l'année 2020 et 2021.

L'accueil

L'accueil est un point primordial pour fidéliser nos adhérents. On observe une baisse du taux de renouvellement des licences. La qualité du vivre ensemble et l'accueil des nouveaux arrivants est un facteur essentiel d'adhésion.

Quelques structures disposent de bâtiments vieillissants ou pas suffisamment adaptés (vestiaire, douche...).

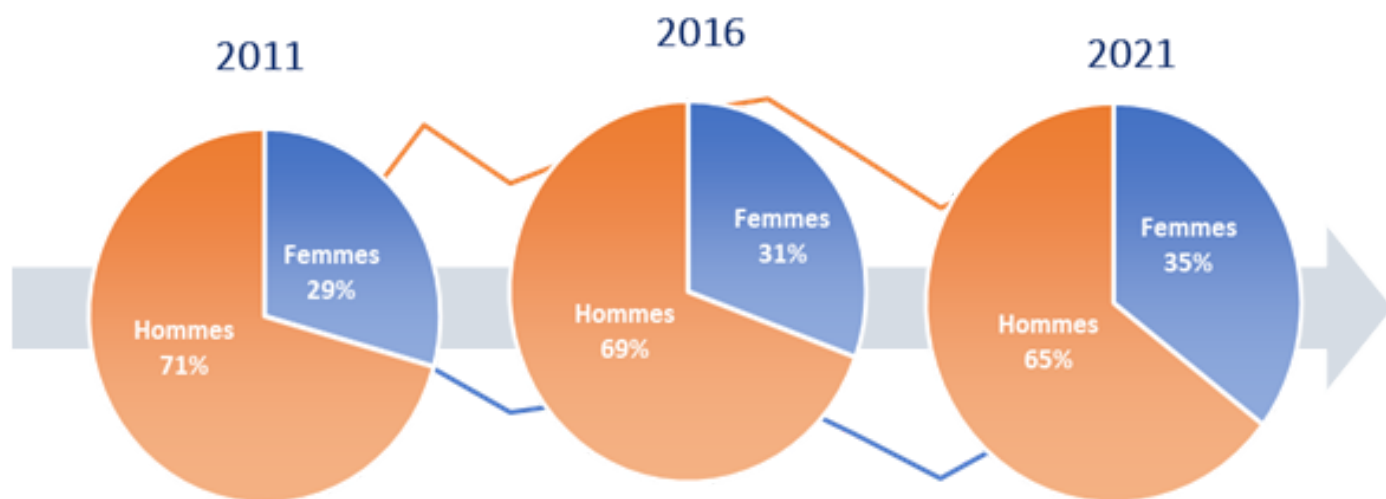
La communication

Les sites internet des clubs ne sont pas actualisés régulièrement. Les informations ne sont pas aisément accessibles aux personnes cherchant à se renseigner sur les clubs.

L'utilisation des médias (journaux, TV) pour notre pratique sportive n'est pas régulière. Certains clubs ayant développé des relations avec les journaux locaux arrivent à réaliser quelques publications, mais le manque de régularité rend cette communication peu efficace.

Les clubs de notre région sont très peu actifs sur les réseaux sociaux. Les réseaux sociaux sont en plein essor et actuellement 75,9% des français utilisent au moins un réseau social. Une majorité des structures sportives utilisent les réseaux comme premier visuel attractif, cependant l'alimentation de ces réseaux prend beaucoup de temps d'apprentissage et de réalisation. On constate que les structures ayant un professionnel sont généralement plus actives sur les réseaux sociaux que les autres.

Répartition par sexe

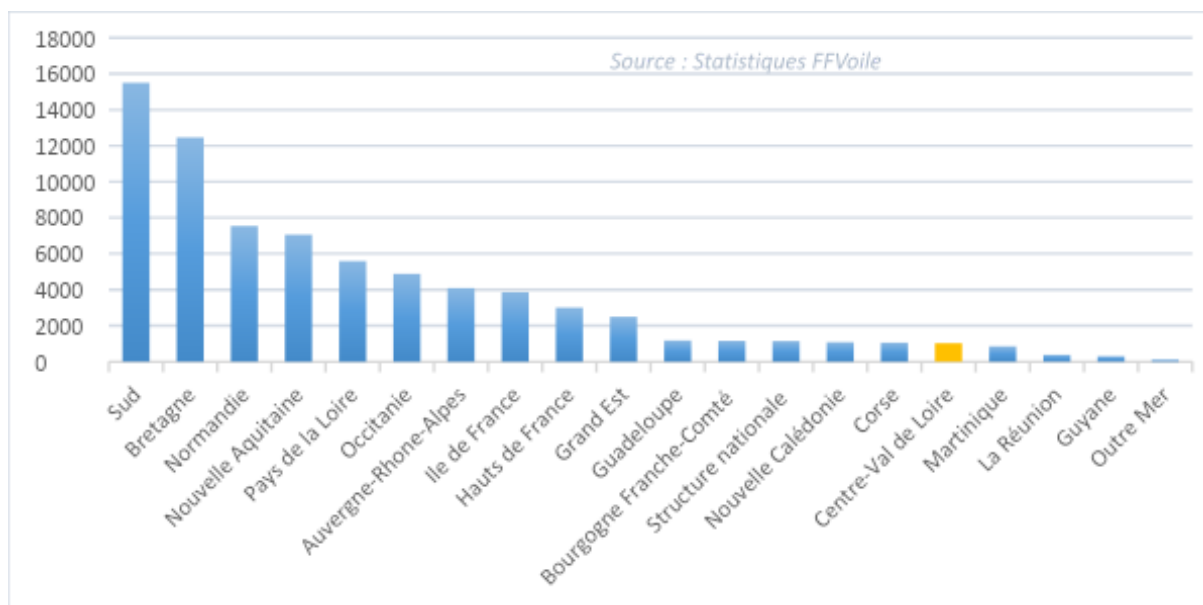


Evolutions tous les 5 ans depuis 2011 de la répartition entre hommes et femmes

Ce graphique ci-dessus représente la répartition homme/femme depuis ces 10 dernières années. On observe que le pourcentage de pratiquantes augmente avec le temps.

En 2019 (année de référence sans covid, la répartition était de **63% d'hommes pour 37% de femmes**. En région Centre et pour la même année, nous sommes à **65% d'hommes pour 35% de femmes**, ce qui reste proche des chiffres nationaux. L'année 2019 a été une bonne année avec un record de 1117 femmes.

Comparaison nationale en 2019

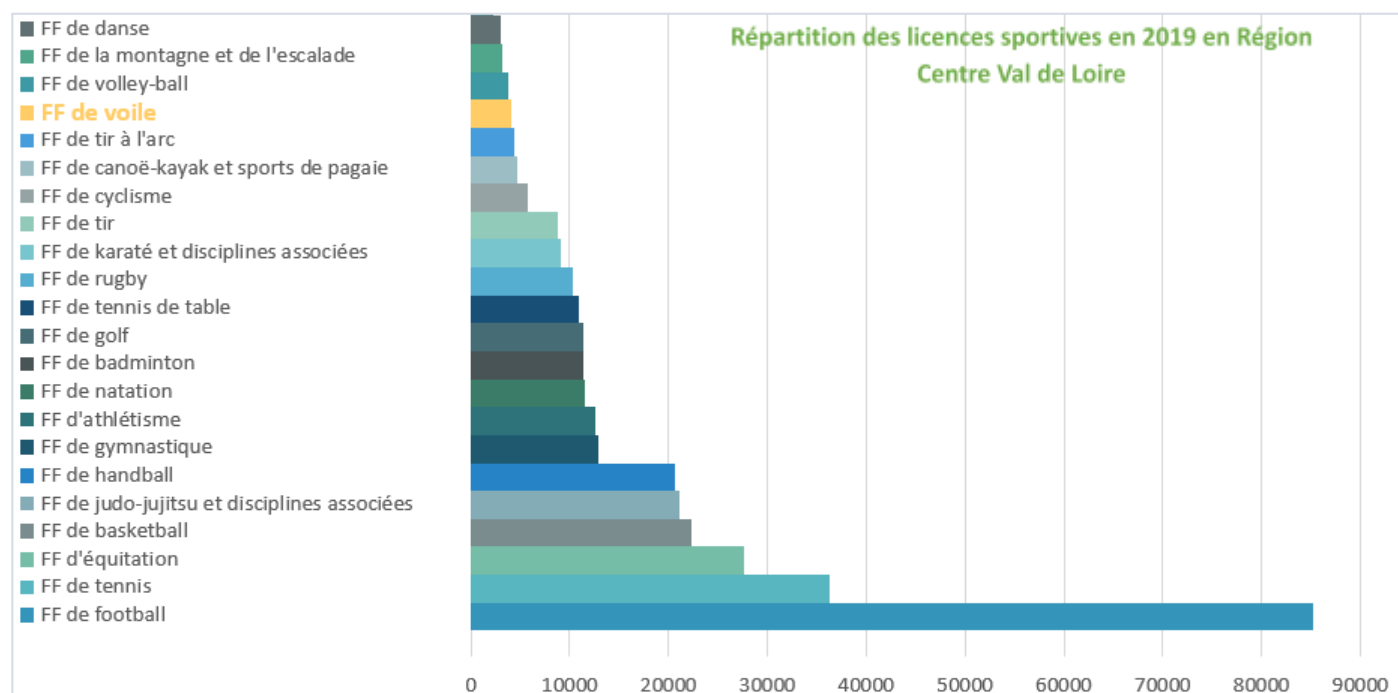


Comparaison Population et Superficie en 2021			
Région	Superficie (km ²)	Population en 2021	Densité (hab/km ²)
Centre Val de Loire	39 151	2 582 522	66
Bourgogne Franche-Comté	47 784	2 813 289	59
Normandie	29 907	3 342 467	112
Bretagne	27 208	3 336 643	120
Nouvelle-Aquitaine	84 036	5 994 336	70
Île de France	12 011	12 246 234	1001

Au niveau national, la Ligue de Voile Centre Val de Loire est 16^{ème} sur 20 Ligues en 2019.

Notre Région est comparable à la région Bourgogne Franche Comté au point de vu densité (habitants/km²) et population. Ces deux régions sont également similaires car n'ayant pas de façade maritime. La Bourgogne Franche Comté est classée 13^{ème}. Le potentiel de developement est donc bien réel.

Comparaison avec d'autres activités sportives régionales



Sur le territoire régional, la voile représente la 19^{ème} pratique sportive en nombre de licenciés sur 37 pratiques représentées. Au niveau national la voile est 13^{ème}/37. On peut observer que les pratiques autour de cette 19^{ème} place sont des pratiques assez similaires à la notre: le canoë-kayak et sports de pagaie ainsi que le cyclisme. Ces sports sont assez similaires en terme de coût du matériel, de lieu de pratique ainsi que de mode d'entraînement.

Analyse de nos activités

Ce qui est proposé	Ce qui est limité	Ce qui n'est pas réalisé
Entraînements et stages régionalisés	Formation de professionnels	Suivis de compétition jeunes intrarégional (moussaillons, Optimist, ILCA 4,6,7, PAV, VRC, habitable...)
Suivis de compétitions séries jeunes inter-régional et au-delà (ILCA 4, 6,7, 420 et Optimist)	Formation de bénévoles	Suivis de compétition adultes
Conseils et relations clubs/comités départementaux	Audits de clubs	Coaching adulte
Relation entre Fédération Française de Voile et les clubs	« Centre de Formation »	Détection de jeunes talents
Veille réglementaire		Evènementiel
Formations (niv 4 et 5 CQP IV, arbitrage)		Centre d'entraînement régional

La formation est une prestation proposée à nos clubs et comités départementaux. Les formations de CQP IV fonctionnent bien. Cependant, la formation reste limitée par le manque de personnes à former. Nous avons peu de demande, tant au niveau professionnel que bénévole.

Certaines activités ne sont pas réalisées par la ligue par manque de moyens et de temps. Notre ligue n'avait pas de cadre fédéral depuis fin 2018.

Augmentation des tâches administratives

On observe une forte augmentation des tâches administratives à réaliser. Les dossiers de demande de subventions sont plus complexes à remplir et demandent des compétences techniques de plus en plus poussées (Gestion de projet, financière...). Il est primordial pour les cadres de la Ligue d'accompagner les élus sur la rédaction de ces dossiers, tant au niveau régional, qu'au niveau départemental et club.

Comparaison avec d'autres ligues

Les autres ligues ayant plus de licenciés que la Ligue de Voile Centre Val de Loire, elles réalisent plus d'activités et ont plus de ressources humaines et financières. Certaines disposent de Cadre Techniques Sportif mis à disposition par le ministère et la fédération. Cependant il est important d'analyser les activités réalisées par les autres ligues pour élargir l'offre de la Ligue Centre.

Dans le domaine de la formation, l'offre de notre ligue peut être large mais peu sont mises en place. Les formations essentielles réalisées régulièrement sont celles à destination des jeunes des futurs professionnels et encadrant bénévoles (niveau 4 et 5, CQP IV).

La Ligue Occitanie propose un panel plus élargi de formations ; avec notamment des formations à destination des bénévoles de clubs : formation au logiciel de régate « Freg », formation à la prudence maritime (« Sécurimar »), formation commissaire de courses... En Ligue Pays de Loire, une formation DSI (Dispositif de Sécurité et d'Intervention) est réalisée. Elle est organisée co-jointement avec l'ENVS. Pour cette même ligue, les formations d'entraîneur (BPJEPS notamment) sont réalisées en partenariat avec le CREPS.

Ces formations semblent très intéressantes dans le but de fidéliser les bénévoles des clubs. Cela permettrait également de mieux les intégrer dans la vie des clubs.

Les clubs de ligues maritimes sont également plus diversifiées en terme de supports de pratique (kitesurf, wingfoil, habitable, handivoile, sport santé, ...). Les formations de professionnels sont orientées vers ces différentes pratiques. La ligue Occitanie propose par exemple une formation de « qualification pour la sécurisation des compétitions de kiteboard » ou « wingfoil », réservée aux professionnels.

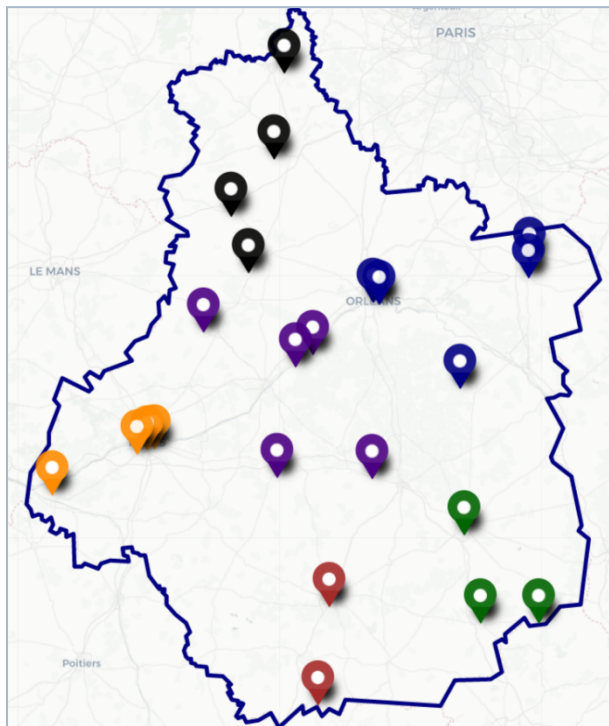
Avec l'arrivée en janvier 2021 de l'obligation de certification Qualiopi, complexe à obtenir, la ligue a décidé de contractualiser avec la Fédération Française de Voile pour élargir son catalogue de formation. Malgré le faible volume de personnes formées annuellement, la ligue va poursuivre l'amélioration des compétences des bénévoles et salariés de ses structures.

Dans le domaine de l'événementiel, la Ligue Bretagne réalise la « Coupe de Bretagne des Clubs ». Cette compétition est un regroupement de l'ensemble des familles de pratiques régionales sur un même bassin de navigation. Cela permet de décerner les titres de champion de Bretagne des clubs. Cette compétition ne comporte pas d'âge limite ou minimum pour sa participation et est qualificative aux championnats de France Minimes et Espoirs.

Cet événement semble très intéressant pour notre ligue et permettrait aux différents pratiquants de se rencontrer et d'échanger. Cela permettrait aussi aux plus débutants de naviguer avec les meilleurs sportifs régionaux.

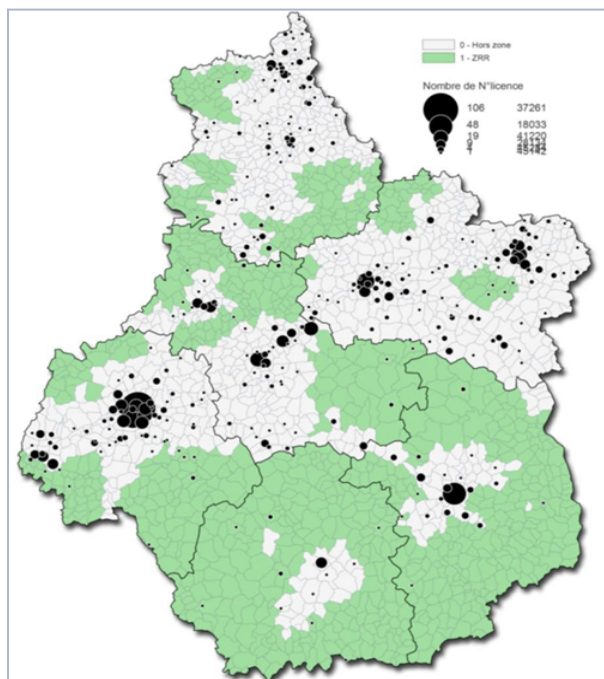
Il existe dans certaines Ligues des Ecoles de Voile itinérantes pour toucher les publics isolés (CDV 22, CDV 74).

Analyse des lieux de pratique



On observe qu'une majorité des clubs est localisée autour de la Loire (cadre bleu, la Loire étant représentée en cyan). Les autres clubs sont souvent répartis à proximité de grandes villes de la région telles que Bourges, Dreux, Montargis ou encore Vendôme.

Paradoxalement, le sud du territoire régional possède une topographie et une géologie qui ont favorisé l'implantation de milliers d'étangs et lacs. C'est notamment le cas en Brenne ou en Sologne. Cependant, la privatisation de ces territoires couplés à la faible densité de population est peu propice à l'installation de structures Voile.

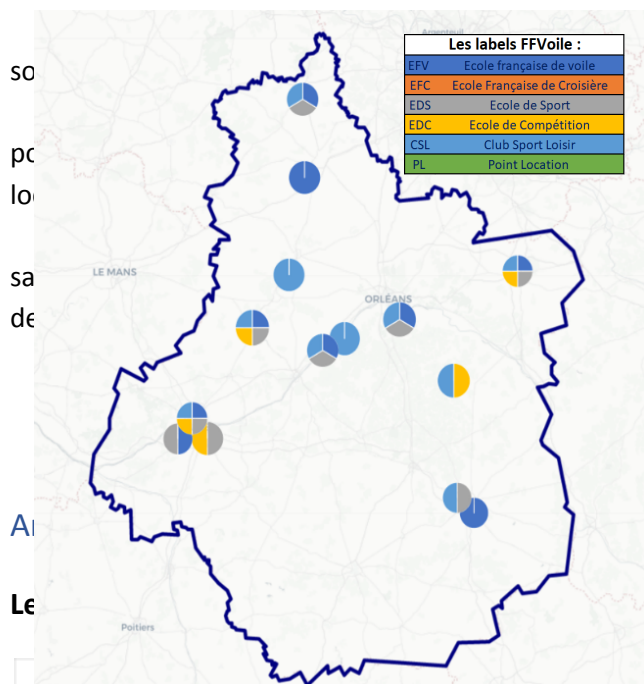


Nous constatons que les licenciés habitent majoritairement autour de l'axe Montargis-Orléans-Tours. Cette zone est plus densément peuplée et constitue également un vecteur économique et touristique régional. Ce vecteur alimente en pratiquants les structures présentes sur cet axe.

On observe également une concentration de licenciés sur l'agglomération Drouaise tout au Nord de la Région (proximité région parisienne), et celle de Bourges au Sud-Est.

La forme en rouge correspond à la zone dans laquelle sont répartis les licenciés de la région. Le point rouge correspond au barycentre de cette zone.

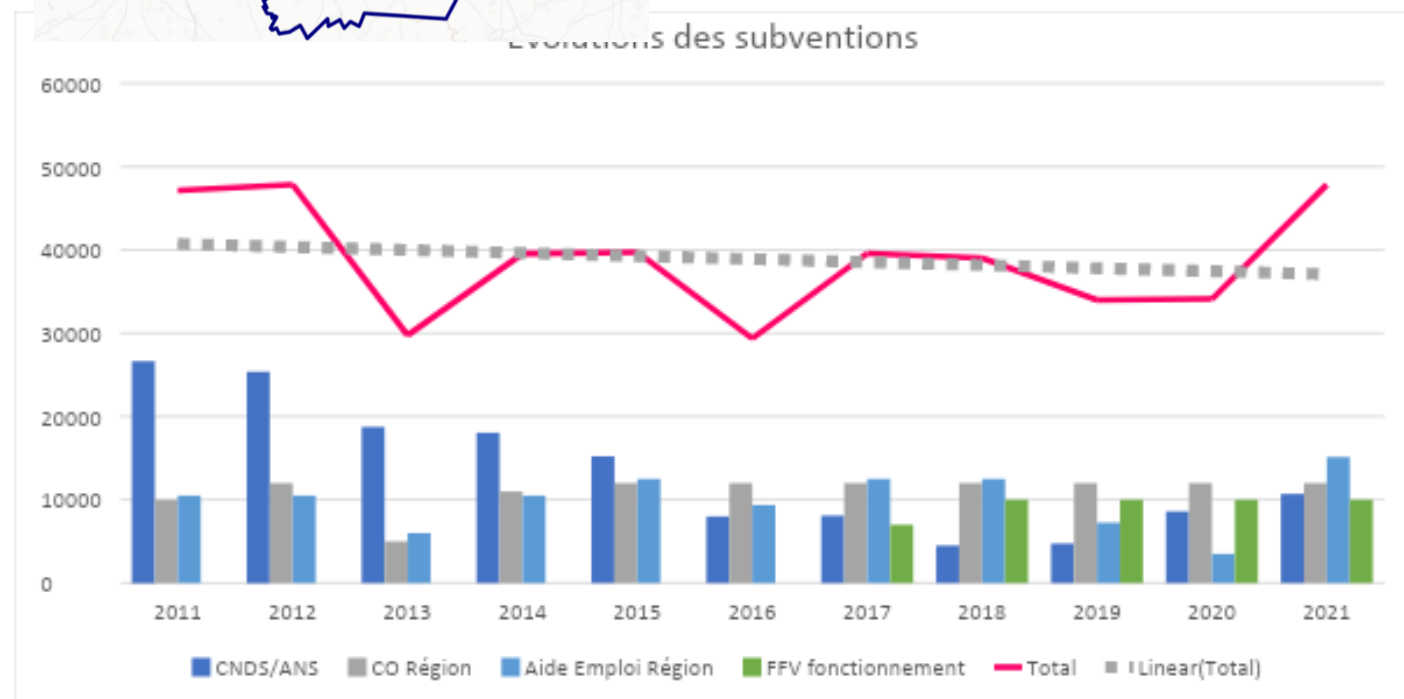
Les labels fédéraux



6 labels sont au nombre de 6. En région centre, 4 sur les 6 labels **gaise de Voile** et labels **Club Sport Loisirs** et **Ecole de sport**.

gaise de croisière ne sont pas présents dans la région, mais il location pour les différents clubs qui réalisent aujourd'hui de la

s une demande de labels pour la saison 2021. Cela reste peu appuyer sur les labels pour construire ou poursuivre leurs efforts



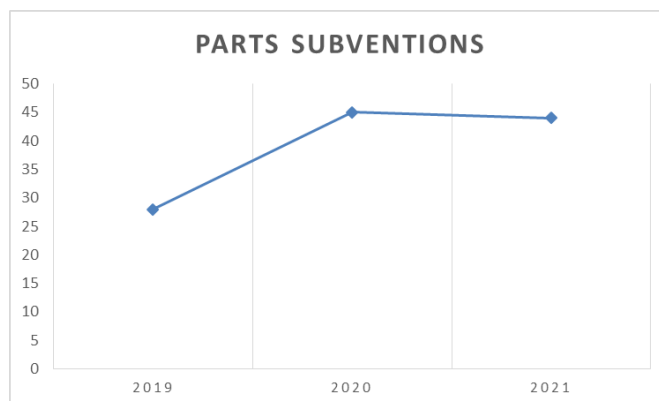
Voici ci-dessus l'évolution des différentes subventions que la Ligue Centre Val de Loire perçoit depuis 2011. Les pointillés représentent la moyenne linéaire du total des subventions.

On observe une quasi-stabilité du total des subventions. Pour obtenir cette stabilité, il a fallu diversifier les sources de financement et maîtriser la démarche projet. La disparition des subventions CNDS fléchées sur le sportif au profit des subventions ANS, orientées projets, a demandé un temps d'adaptation. L'aide à l'emploi de la région (Cap Asso et ANS emploi) a permis l'embauche d'un salarié en 2021, et provoque la hausse du total des subventions. Depuis 2017 la FFV aide la Ligue, pour pallier partiellement l'absence de cadre technique détaché.

A l'avenir, l'objectif sera de sécuriser ces subventions mais aussi de diversifier les sources de financement et mieux valoriser les actions de la ligue.

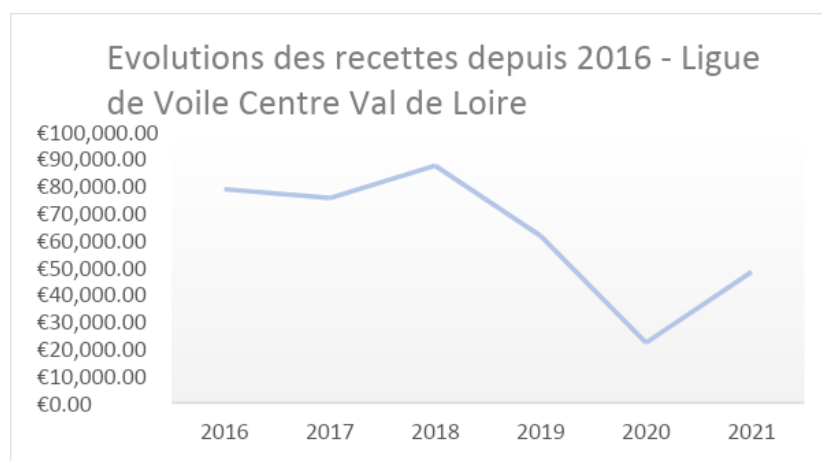
Pourcentage de subventions par rapport aux produits

		% subventions 2021
Total Subventions	47 840,00 €	44%
Total Produits	109 425,00 €	100%
		% subventions 2020
Total Subventions	44 100,00 €	45%
Total Produits	97 977,08 €	100%
		% subventions 2019
Total Subventions	43 500,00 €	28%
Total Produits	154 325,17 €	100%



Le pourcentage des subventions reste malgré tout assez élevé par rapport aux produits annuels. En 2019, les subventions touchées par la Ligue du Centre représentaient 28% des produits. Pour 2020, le pourcentage passe à 45%, les produits ayant baissés fortement en période de COVID et grâce au maintien des subventions ainsi que des aides publiques.

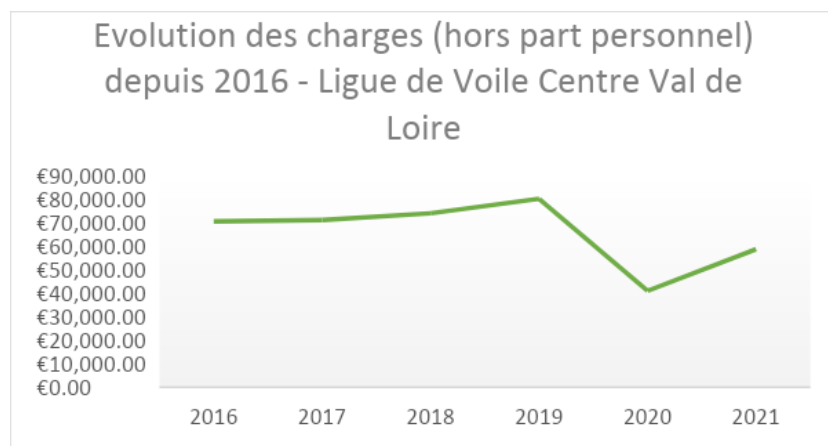
Evolution des recettes



On observe sur ce graphique des recettes globalement stable sur les années 2016, 2017 et 2018. En 2019, l'activité sportive ayant diminuée avec la diminution du nombre de licences sportives, les recettes ont également baissées. Une des causes est le manque de développement et de renouvellement de la classe Optimist. Les sportifs qui se déplaçaient sur les évènements nationaux Optimist sont passés sur Laser, et n'ont pas été entièrement remplacés par de nouveaux pratiquants. Moins d'activité régionale optimist, génèrent

moins de recettes pour un niveau de dépenses stable car les frais d'encadrement ne baissent pas.

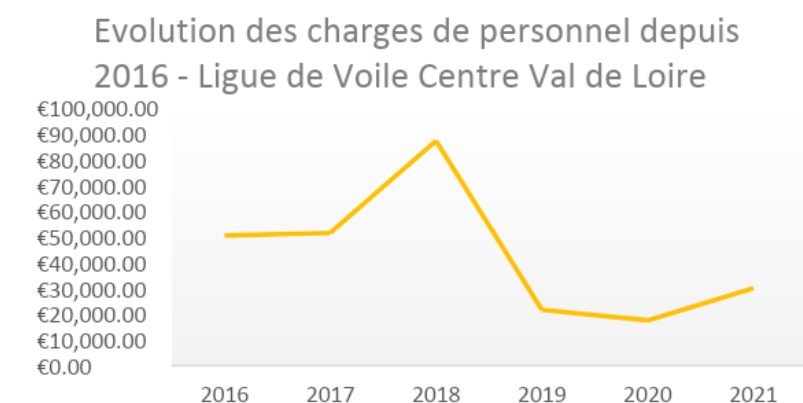
Evolution des charges (hors part de personnel)



Concernant les charges hors personnel, on observe une courbe presque similaire aux recettes sauf en 2019, correspondant à une forte augmentation de sous-traitance générale de la Ligue.

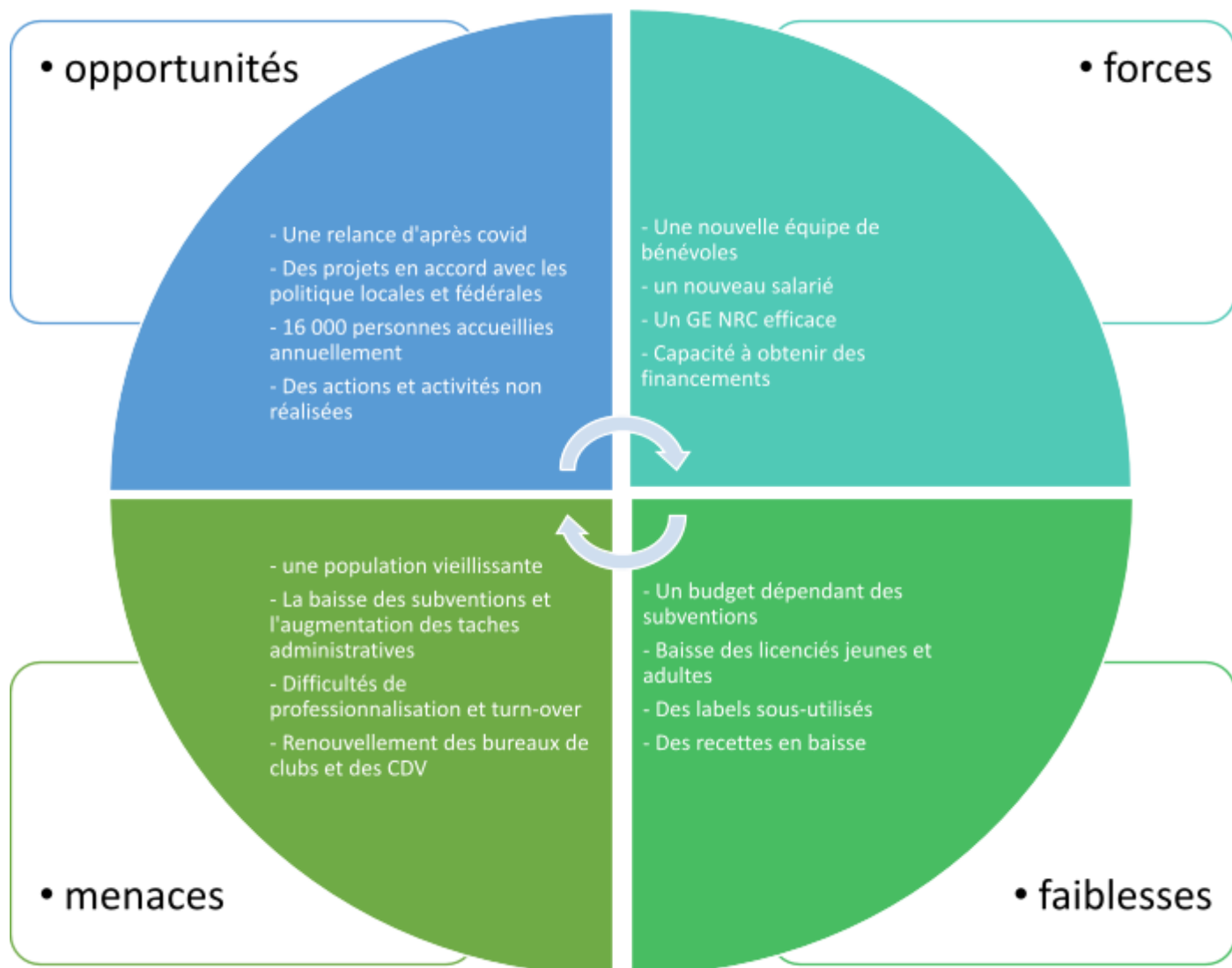
Cette sous-traitance correspond à l'utilisation de cadre du GE pour de nouvelles activités.

Evolution des charges de personnel



Pour les charges de personnel, sont prises en compte les rémunérations des employés de la Ligue, les charges salariales et les autres charges diverses. On observe un pic de charges en 2018, avec le départ de notre ancien Technicien Régional Yann Château et l'emploi de Mathieu Bourgoïn en contrat CDD. Pour les années 2019, 2020 et 2021, on observe de faibles charges correspondant à un seul poste, (celui de l'assistante administrative).

Synthèse



PARTIE 4 – PLAN D'ACTION

Développement, structuration et organisation opérationnelle

Optimiser le maillage territorial :

Renforcer l'offre:

- Développer les structures proches des bassins de population
- Accompagner les clubs sur les territoires prioritaires (ZRR, QPV)
- Renforcer les structures éloignées des bassins de population
- Harmoniser les activités sur tout le territoire
- Auditer les clubs

L'efficience organisationnelle :

Optimisation:

- S'appuyer sur le Groupement d'Employeur pour améliorer l'emploi dans les clubs (salariat saisonnier, permanent, gestion RH)
- Continuer le déploiement des Agents de Développement sur les départements
- Accompagner les projets inter-clubs
- Suivre l'évolution du marché et proposer des offres ciblées
- Promouvoir et sécuriser la pratique tous support
- Sécuriser les conventions avec les partenaires privés et publics, promouvoir les accords existants pour les clubs.
- Entretenir nos réseaux de communication et relais d'informations, (sites, réseaux sociaux, mailing, newsletters)
- Développer les clubs et leurs activités par une structuration commune

Développer et renforcer l'attractivité de nos structures :

- Harmoniser les flottes (bateaux ou autres) dans les structures
- Organiser le plan d'équipement
- Mettre en place une boutique club avec un catalogue aux couleurs de la ligue
- Démarche qualité en s'appuyant sur les clubs "exemples"

Formation

La formation des pratiquant-e-s :

Au plus grand nombre:

- Acculturation de tous aux pratiques nautiques (Niveau 1 référentiel FFV)
- Découverte des premiers niveaux de compétition par une mise en place facilitante accompagnée et ludique
- Former des pratiquant-e-s autonomes et responsables (Niveau 4 référentiel FFV)
- Former des régatier-e-s habiles et performants (Niveau 5 référentiel FFV)

Développement des compétences bénévoles :

Au plus près des clubs:

- Former les dirigeants aux différentes fonctions bénévoles (président, comptabilité, calcul de coûts de revient, communication, réglementation, digital)
- Rédiger des projets de club (objectif 1 club, 1 projet)
- Faire monter en compétence les clubs dans la rédaction de dossiers de subventions
- Accompagner le développement et l'animation des clubs
- Renforcer l'accompagnement dans la rédaction des bilans d'activités

Pour nos bénévoles:

- Formation Moniteur Fédéral Bénévole
- Former à l'utilisation de Freg, à l'accueil et à la fonction d'animateur de club
- Former aux premiers secours (PSC1), au permis bateau et à la fonction de Responsable Technique Qualifié
- Formation d'arbitres de clubs, Régionaux et de jeunes arbitres

Vers l'avenir:

- Informer et orienter les clubs vers les nouvelles pratiques (sport bien-être, sport santé, support volant, slow tourisme et toutes autres pratiques émergentes)
- Former vers de nouvelles façons d'enseigner la voile
- Améliorer la communication autour de nos formations et l'ouvrir vers un public plus large (UNSS, DSDEN, coureurs, pratiquants adultes...)
- Valoriser l'activité bénévole

Développer et renforcer les compétences de l'équipe technique régionale :

Vers les salariés des structures:

- Accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences à encadrer et manager, et dans l'évolution de leur carrière
- Dématérialiser la gestion administrative des dispositifs
- Faire la promotion des métiers nécessaires au fonctionnement des clubs : les rendre plus attractifs afin d'aider à leur recrutement
- Formation continues (Wing, nouvelles formes de pratique, coach voile bien-être, voile santé, entraîneur régional, DE JEPS, BP JEPS, CQP IV)
- Compléter et conventionner les formations régionales avec le catalogue de notre fédération

Communication

La poursuite des efforts :

Coopération avec nos partenaires:

- Diffuser et faire la promotion des partenariats
- Communiquer les différents projets (Projet Sportif Fédéral, du Projet Ligue, du Projet Sportif Territorial)
- Relayer les bonnes pratiques et ses fiches
- Support aux sportifs

Veilles opérationnelle:

- Veiller aux évolutions réglementaires
- Veiller sur les freins à la pratique (développement des algues et plantes aquatiques, peur de l'eau, ...)
- Veiller sur les accords locaux

Le développement des supports de communication :

- Poursuivre les démarches sur les réseaux sociaux
- Revoir les sites institutionnels et ses thématiques
- Optimiser et développer de la communication directe (mailings, newsletter, phoning)
- Favoriser les contacts directs tout en diffusant les informations
- Maintenir les organigrammes, et divers listing à jours
- Organiser un colloque annuel
- Créer des supports de communication commun

L'accompagnement du développement des pratiquants:

- Fidéliser les populations existantes
- identifier l'approche de nouvelles populations
- Diversifier et adapter les communications en fonction des populations cibles
- Intégrer le comité Régional du Tourisme en Centre Val de Loire

Environnement, développement durable

Bonnes pratiques environnementales sur les événements organisés par la Ligue de Voile Centre Val de Loire:

- Fiches de bonnes pratiques pour les clubs
- Clubs « 0 plastique »
- Démarche RSE (Clubs pilotes et généralisation)
- « Naviguer crème écoresponsable »

Financiers

Sécuriser les financements externes et développer les ressources propres:

- Maintenir et développer les partenariats privé et publics
- Connaître les coûts réels des activités
- Identifier et développer les offres dégagant des plus-values financières
- Assurer la pérennité des postes salariés
- Avoir une trésorerie permettant de monter des projets

Autonomie financière des structures :

- Accompagner les structures en recherche d'autonomie financière à développer leur activité de façon pérenne (calcul de coûts de revient, limitation de dépenses, revalorisation financière des activités ...)

Services financiers profitables aux structures :

- Présenter les modalités de fonctionnement des partenariats privés de sponsoring et de mécénat aux dirigeants de structures
- Communiquer auprès des structures sur les bénéfices de la diversification des modes de paiement (chèques vacances, chèques vacances connect, boîtier de télépaiement ...)
- Insister sur l'accessibilité financière offerte par les partenaires de la Ligue dont peuvent bénéficier les structures (ex : boîtier de télépaiement par carte bancaire à frais réduits)
- Promouvoir les dispositifs financiers de l'état et de ses représentants facilitant l'accès au sport et à la pratique (pass'sport, yeps service ...)

Objectifs transversaux

Accessibilité:

- Nouveaux publics et publics prioritaires (égalité femmes hommes, public en situation de handicap...)
- Mise en place d'une commission mixité au sein de la Ligue
- Nouvelles pratiques ou modalités de pratiques (sport santé, nouvelles disciplines, etc)
- Aides spécifiques sur les titres et des licences adaptés aux pratiques et aux objectifs de développement (voile scolaire, transformation des pratiques temporaires aux pratiques annuelles).

Le développement de populations cibles :

- La voile féminine (mise en place de projets ciblés)
- Les seniors, les jeunes adultes et les familles via des offres spécifiques adaptées
- Développer la pratique voile handi-valide
- Mettre en place avec ARS et les maisons Sports Santé une offre voile santé en Région Centre Val de Loire

Le développement de nouvelles activités et pratiques :

- Faire la promotion de nouveaux supports
- Lancer de nouvelles activités

L'accès à la pratique compétitive:

- Favoriser l'organisation de compétition
- Les Equipes régionales compétitives
- Le Patrimoine de la #génération2024

CONCLUSION

La Ligue de Voile Centre Val de Loire est un acteur influent pour le dynamisme du nautisme en Région Centre Val de Loire. Son implantation auprès des structures, ses ressources internes et ses compétences techniques, appuyées par le groupement d'employeurs NRC, sont autant d'atouts qui lui permettent d'intervenir régionalement sur le développement et la structuration.

De nombreuses structures de la région font face à une demande d'activités ponctuelles. Cela se traduit par une diminution du nombre de licenciés et aura un retentissement sur l'ensemble de la stratification associative. Le défi est de transformer ces pratiquants temporaires en licenciés fidèles.

Afin d'attirer un nouveau public, plus jeune et à la recherche de sensations il est nécessaire d'instaurer de nouvelles activités autour de pratiques émergentes et innovantes, tout en répondant aux enjeux de la mixité.

Ce projet, permet de mettre en commun et de valider les orientations de la Ligue sur la prochaine olympiade en collaboration avec ses élus et salariés. Il continuera d'être enrichi et actualisé en fonction des évolutions du contexte. Cela est une étape dans la vie de la Ligue de Voile Centre Val de Loire.

18/04/2022

Ligue de Voile Centre Val de Loire